

l'expression de l'aspect" (§ 442). D'ailleurs tout le chapitre de l'aspect laisse à désirer. L'opposition „aspect accompli — aspect non accompli“ ne coïncide pas forcément avec l'opposition „formes verbales simples — formes verbales composées“ (§§ 465 et 467). L'emploi de l'auxiliaire n'est pas pertinent pour l'expression de l'aspect (§ 466). L'idée de l'antériorité n'est pas en rapport indispensable avec l'idée de l'aspect (§ 469). Les manières d'exprimer différents aspects en français sont très nombreuses. Nous avons attaqué cette problématique épineuse dans notre article „Sur le problème de l'aspect et du caractère de l'action verbale en français“ (à paraître dans *Le français moderne*). Malgré toutes les réserves que nous avons formulées ci-dessus, nous trouvons ce chapitre assez réussi, certainement meilleur que les chapitres correspondants dans d'autres grammaires françaises.

Au § 449, on distingue les verbes en *-ayer* et ceux en *-yer*; on devrait parler de deux groupes de verbes en *-yer*: ceux en *-ayer* et ceux en *-oyer* et *uyer*.

Nous ne croyons pas que l'infinitif composé puisse exprimer la postériorité. Même dans les cas cités pour le prouver (§ 541), il désigne l'action qui a précédé l'action de la principale (premier exemple), respectivement qui devrait la précéder (le second exemple).

Au § 547, pour prouver la nature verbale du participe présent, on pourrait constater, en outre les trois faits cités, sa possibilité de figurer sous une forme négative et d'être remplacé par une relative. Quant à l'orthographe, il serait instructif de démontrer les trois sortes d'oppositions: *-ant*: *-ent*, *-gu*: *-g*: *-c*.

Quant à la bibliographie, nous croyons qu'il est préférable, sinon indispensable, d'indiquer aussi la maison d'édition et le nombre de pages des ouvrages cités.

Nous espérons que ces petites observations pourront servir aux auteurs à faire quelques retouches dans l'édition prochaine de leur excellent manuel qui — grâce à sa clarté et à sa concision ainsi qu'à sa conception moderne — aura, sans aucun doute, un succès mérité aussi bien auprès du grand public qu'auprès des étudiants français et étrangers.

Otto Ducháček

Hans Wilhelm Klein, München, *Phonetik und Phonologie des heutigen Französisch*. Max Hueber Verlag, 1963, 201 pages.

Phonetik und Phonologie des heutigen Französisch voudrait bien présenter un précis fondamental de la langue parlée. Nous citons ici pour l'information la table des matières: „Die soziale Schichtung der Aussprache und die Norm“, „Phonetik und Phonologie“, „Wort- und Satzphonetik“, „Wortakzent und Satzakzent“, „Die Vokale“, „Die Halbkonsonanten“, „Die Konsonanten“, „Die Liaison“, „Die Intonation im Französischen“.

L'auteur explique d'abord la répartition de la langue du point de vue social en soulignant l'importance de ce facteur pour l'étude du français contemporain. Chaque chapitre apporte des exemples caractéristiques qui fixent l'attention sur les digressions et les particularités des différents groupes sociaux. On peut considérer comme les plus importantes les explications de la langue populaire et les traits typiques de l'état actuel du langage parlé. De nombreux exemples montrent les principales différences ainsi que les petites particularités et séparent nettement la prononciation cultivée de la prononciation vulgaire. Surtout les étrangers doivent se garder d'un mélange de styles qui découvrirait immédiatement le niveau de leurs connaissances. Ainsi on peut aussi tenir pour une nouveauté le chapitre „Tendenz zum Lautwerden an sich stummer Konsonanten im heutigen Französisch“ (p. 118) où l'on aperçoit surtout l'influence de la prononciation des jeunes (/tād̥iska/ au lieu de /tād̥ika/ | byt/ au lieu de /by/ et si on cite encore l'élimination de la première composante de la négation *ne-*, on peut trouver des oppositions comme:

le style „classique“: /o/ × /ue/

le style „moderne“: /s/ × /o/

positif — j'en ai plus (*plys*) × négatif — je n'en ai plus (*ply*). Les particularités de la langue populaire sont d'un caractère différent et seulement une division hiérarchique pourrait éclairer les tendances d'évolution.

Les explications des différents éléments se trouvent dans les parties de la phonétique et de la phonologie générale. L'auteur nous présente le système d'archiphonèmes comme la base du système phonologique du français moderne. Nous pouvons apercevoir une certaine confusion dans la manière de classer la phonétique et la phonologie ce qui se manifeste dans certaines distributions inconséquentes de différents sons de la langue — (l'appréciation de l'opposition /s/ — /z/ et d'autre part l'opposition /e/ — /ɛ/; la prononciation des *x* forme un chapitre indépendant ce qui ne répond pas aux explications des consonnes /k/, /g/, /s/, etc.).

Dans le chapitre „Wortakzent und Satzakzent“ nous trouvons des exemples précis éclairant l'accent du mot et l'accent de la phrase française; une remarque concernant les différentes opinions sur le changement de l'accent caractéristique (cause de grands erreurs dans les manuels de prononciation) est bien utile. Même le chapitre sur l'intonation française est assez instructif et les conseils destinés aux Allemands sont tout aussi actuels pour tous ceux qui étudient le français.

On peut présenter encore quelques petites remarques concernant les éléments vocaliques et consonantiques.

La voyelle /y/ est bien expliquée dans les exemples par l'opposition /i/ — /y/, (inutile, sublime, minute); — l'auteur examine d'une manière détaillée la prononciation /e/ — /ɛ/, ainsi que l'opposition /e/ — /ɛ/. De point de vue sémantique on ne confond jamais les mots comme p. ex.: épée — épais, fée — fait, thé — taie, et le seul exemple différenciant la forme du futur et celle du conditionnel était déjà considéré comme inexistant par Martinon en 1913. — L'explication des traits caractéristiques des voyelles nasales pourrait être expliquée d'une manière plus claire, mais la signification phonologique de ces voyelles nous montre assez bien la valeur distinctive d'opposition: orale — nasale. L'auteur explique les demi-consonnes (p. 100) — et commente les relations des demi-consonnes et des diptongues — mais l'explication de leur cohérence avec la division syllabique n'est pas pleinement satisfaisante.

L'auteur s'appuie sur de nombreuses citatrans prises dans Fouché, Grammont, Malmberg, Martinet, Peyrollaz et d'autres phonéticiens et phonologues pour l'illustration de différents passages.

En examinant tout le contenu de ce livre nous nous rendons à nouveau compte qu'il existe, dans la phonétique française, toujours encore des problèmes pleinement ouverts à côté des questions dont la réponse est déjà connue.

Marie Zichová

Léon Warnant: Dictionnaire de la Prononciation française. (Gembloux 1962, p. 414)

Le nouveau dictionnaire présente un tableau de la prononciation française d'aujourd'hui. Son auteur, chargé de cours à l'Université de Liège, a réussi de recueillir à peu près 30 000 mots avec leur prononciation, dans un livre de belle apparence.

Les mots sont classés dans l'ordre alphabétique et pour la transcription l'auteur a employé l'orthographe de l'Association phonétique internationale.

L'introduction contient des remarques sur la transcription phonétique, sur la phonétique syntaxique et des explications sur les variations dans la conjugaison orale des verbes. A l'usage des étrangers, Warnant ajoute un tableau d'équivalences dans les langues étrangères des signes phonétiques qu'il utilise dans son dictionnaire pour noter le français. La correspondance entre l'orthographe et la prononciation est indiquée comme déjà dans le *Traité de Prononciation française* de P. Fouché pour les principales langues: l'allemand, l'anglais, le danois, l'espagnol, le hongrois, le portugais, le suédois, le tchèque; de plus, Warnant ajoute encore huit autres langues: le hausa, le kiswahili, le norvégien, le roumain, le turc, le russe, l'arabe et le grec, les trois dernières en orthographe originaire.

Warnant poursuit dans son dictionnaire un triple but:

1. Saisir la prononciation en usage dans le parler de la conversation soignée et dans la lecture. Pour les noms et les adjectifs, il ajoute la prononciation du féminin et quelquefois le pluriel de certains noms.

2. Noter à côté la prononciation pratiquée dans le parler de la conversation courante, en distinguant encore si la prononciation est équivalente ou moins fréquente.

3. Indiquer la prononciation dans la diction des vers réguliers.

Warnant continue la série des dictionnaires de la prononciation française: H. Michaelis et P. Passy, Hannover, Berlin 1914, A. Barbeau et E. Rhode, Stockholm, 1930. Dans la transcription de la langue soutenue, Warnant s'inspire comme ses prédécesseurs de la prononciation la plus habituelle à Paris, chez les personnes cultivées et il profite aussi des ouvrages classiques de Ph. Martinon, M. Grammont, Ch. Bruneau et surtout de P. Fouché. Tandis que Fouché se tient „à l'égale distance entre la prononciation de la Comédie-Française ou du Conservatoire ou même de la conférence, du sermon ou du discours d'une part, et la prononciation familière, surtout la prononciation populaire, de l'autre“,¹ Warnant met en opposition dans son dictionnaire la prononciation de la conversation soutenue et de la conversation courante.

A chaque mot du dictionnaire est marqué à côté de la variation du timbre vocalique et de la par-

¹ P. Fouché, *Traité de Prononciation française*, Paris 1958, Avant-Propos, II.